




**Localisation des zones d'information préventive- Commune de VAILLY**

Zones d'Information des populations sur le risque:

-  I- MOUVEMENTS DE TERRAIN
-  II- INONDATIONS ( débordements torrentiels)

 Limite de Commune

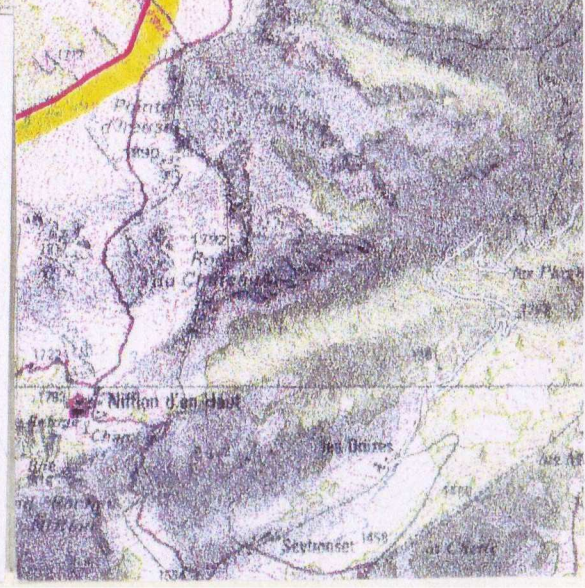


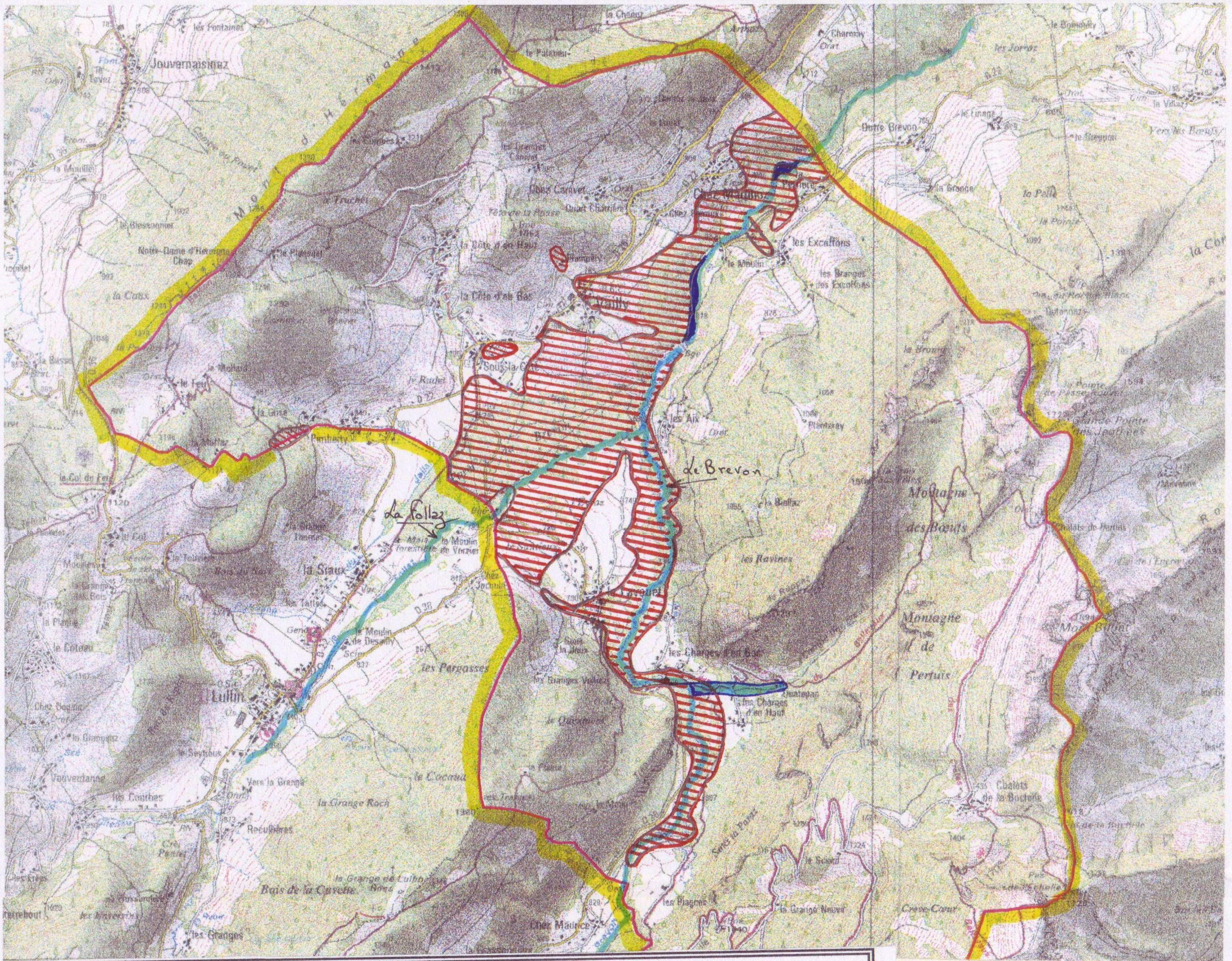
l'information sur le risque sismique sera effectuée auprès de l'ensemble de la population

Echelle 1/25 000

N° d'Autorisation IGN : PARIS 199(1984) 50-5132

Ce plan ne constitue pas un document réglementaire opposable aux tiers  
 Il a été établi pour définir les zones dans lesquelles le Maire devrait procéder à l'information des populations sur les risques majeurs en application de la loi du 21/07/1987 (art.21) et du décret du 11/10/1990.





### Localisation des aléas naturels- Commune de VAILLY



I- MOUVEMENTS DE TERRAIN



II- INONDATIONS ( débordements torrentiels et engravements )

Limite de Commune



Echelle 1/25 000

N° d'Autorisation IGN : PARIS 199(1984) 50-5132

Ce plan ne constitue pas un document réglementaire opposable aux tiers  
 Il a été élaboré par les Services de l'Etat en Avril 1997 en fonction des données scientifiques connues à cette date  
 Il a été établi pour définir les zones dans lesquelles le Maire devrait procéder à l'information des populations sur les risques majeurs en application de la loi du 21/07/1987 (art.21) et du décret du 11/10/1990.